



mairie Onze
Paris

Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du mardi 7 juillet 2026

**Vœu relatif à la création d'une cérémonie annuelle d'hommage
aux personnes décédées des suites des épisodes de chaleur extrême
et à l'édification d'un mémorial dans le 11^e arrondissement de Paris**

Considérant que les épisodes de chaleur extrême provoquent chaque année une surmortalité importante, touchant en premier lieu les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de pathologies chroniques, mais également les personnes en situation de précarité ou privées d'un logement digne ;

Considérant que, depuis la canicule de 2003, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont décédées en France des suites des épisodes de chaleur extrême et que ces drames humains se répètent désormais chaque été ;

Considérant les alertes répétées du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui établissent que le dérèglement climatique accroît la fréquence, la durée et l'intensité des vagues de chaleur, faisant des canicules un risque majeur pour la santé publique ;

Considérant que ces phénomènes sont appelés à s'intensifier dans les prochaines décennies et qu'ils imposent aux pouvoirs publics une politique ambitieuse d'adaptation de nos villes et de protection des populations ;

Considérant que les responsabilités de ces personnes décédées sont passées sous silence alors qu'elles sont le résultat tragique de politiques et de stratégies de certaines multinationales liées aux énergies fossiles et fortement émettrices de CO₂, causes directes de l'accélération des dérèglements climatiques ;

Considérant que le 11^e arrondissement de Paris est pleinement concerné par ces enjeux et participe, à son échelle, aux politiques d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique ;

Considérant la souffrance des personnes décédées des suites de la chaleur extrême, qu'elles aient perdu la vie à leur domicile, au sein d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, dans l'espace public ou encore en situation de rue ou d'hébergement d'urgence ;

Considérant la douleur des familles, des proches et de l'ensemble de celles et ceux qui ont été confrontés à ces décès souvent silencieux et insuffisamment reconnus par la mémoire collective ;

Considérant que les conséquences humaines du dérèglement climatique ne sauraient demeurer invisibles et qu'il appartient aux collectivités publiques de reconnaître ces victimes, de préserver leur mémoire et de sensibiliser la population aux effets concrets du changement climatique ;



mairie Onze
Paris

Sur la proposition des élu.es du groupe Les Ecologistes et du Groupe Communiste du 11^e ;

Le Conseil du 11^e arrondissement de Paris émet le vœu que :

- Une cérémonie annuelle de recueillement et d'hommage en mémoire des personnes décédées des suites des épisodes de chaleur extrême soit instaurée dans le 11^e arrondissement, en lien avec la Ville de Paris ;
- Un espace de mémoire et de recueillement, accessible au public, soit créé dans le 11^e arrondissement afin de rendre hommage aux personnes décédées des suites des épisodes de chaleur extrême et de rappeler les conséquences humaines du dérèglement climatique ;
- Une plaque commémorative y soit installée. Cette plaque rend hommage à celles et ceux qui, au quotidien, assurent les liens de soins et de solidarités et se battent contre les causes et les effets des dérèglements climatiques ;
- La Ville de Paris engage une réflexion visant à faire de ce lieu un mémorial parisien des victimes du dérèglement climatique, afin que la mémoire de ces personnes participe durablement à la sensibilisation des Parisiennes et des Parisiens aux conséquences humaines de la crise climatique.

* * * * *

Résultat des votes :

Abstention : groupe Union de la Droite et du Centre

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11^e, et groupe Nouveau Paris populaire 11^e

Le vœu est adopté à l'unanimité